

Directives pour soumettre une lettre d'intérêt afin d'être un partenaire communautaire de Bâtir l'avenir des jeunes (BAJ), une stratégie quinquennale d'impact collectif

Pour faire suite à votre participation au webinaire de partage d'information qui s'est tenu le 8 novembre dernier, nous vous invitons à soumettre une lettre d'intérêt pour devenir l'un des principaux partenaires de la stratégie d'impact collectif Bâtir l'avenir des jeunes, et ainsi diriger une initiative communautaire destinée à la jeunesse (ICJ) dans votre communauté.

Critères d'admissibilité

Il est essentiel de savoir dans quelle mesure votre communauté ou votre ville est prête à s'engager dans la stratégie d'impact collectif Bâtir l'avenir des jeunes.

- 1) Avant de soumettre votre lettre d'intérêt, nous vous invitons à réfléchir à la mesure dans laquelle vous considérez que votre communauté est préparée à une initiative d'impact collectif.

Les **critères suivants, qui se rapportent au degré de préparation de la communauté**, constituent d'importantes conditions préalables aux approches d'impact collectif :

- Capacité à **recruter des champion-ne-s communautaires influents** au sein de l'initiative;
 - **Sentiment d'urgence** quant à la nécessité d'aborder la question de l'engagement des jeunes;
 - **Antécédents de collaboration ou d'impact collectif** dans la communauté.
- 2) Après avoir réfléchi à ces critères, déterminez si vous envisagez de voir votre communauté participer à la Phase 1 ou à la Phase 2 de la stratégie en vous basant sur les descriptions qui suivent :
 - a. La **Phase 1** regroupe six (6) communautés qui ont la capacité et le degré de préparation nécessaires pour rapidement adapter leur initiative et la reproduire dans d'autres contextes (elles doivent donc être prêtes à commencer dès maintenant).
 - b. La **Phase 2** regroupe sept (7) autres communautés. Contrairement aux communautés qui participent à la Phase 1, celles prenant part à la Phase 2 bénéficieront d'un encadrement et d'un soutien technique durant l'étape de développement. Celle-ci précède l'étape d'adaptation et de réplication de leur-s initiative-s, qui aura lieu au cours des trois dernières années du projet (soit approximativement 2021-2023).
 - 3) Dans leur lettre d'intérêt, les communautés doivent également décrire les expériences qu'elles ont acquises :

- Travailler avec des jeunes sous-représentés dans votre communauté;
- Prendre part à une table de leadership intersectorielle et assurer sa pérennité;
- Mobiliser le leadership des jeunes de façon significative;
- Impliquer les communautés autochtones ou minoritaires de façon significative;
- Partager et utiliser les données et la cartographie existantes se rapportant à la communauté;
- S'engager auprès de la communauté d'organisation élargie et collaborer avec elle;
- Prendre part activement à une communauté de pratique d'envergure nationale;
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie d'évaluation et d'apprentissage qui se fonde sur une approche d'évaluation évolutive;
- Concevoir un plan et le mettre en œuvre;
- Fournir des ressources existantes afin d'assurer la mise en œuvre d'un projet;
- Embaucher une équipe de soutien afin de faire progresser les initiatives locales qui visent l'embauche de jeunes sous-représentés.

Soumission d'une lettre d'intérêt et des documents d'accompagnement

Votre lettre d'intérêt nous permettra d'en apprendre un peu plus au sujet de votre communauté et de votre intérêt pour le projet Bâtir l'avenir des jeunes. Si vous avez des questions concernant la lettre d'intérêt, n'hésitez pas à communiquer avec Jane Humphries de l'équipe du Tamarack Institute à jane@tamarackcommunity.ca.

- 1) Veuillez rédiger une lettre d'intérêt d'une longueur maximale de quatre pages. Cette lettre doit fournir des renseignements sur votre organisation et votre communauté en répondant aux questions suivantes :
 - a. **Dans quelle mesure votre communauté est-elle prête à collaborer et à s'investir dans une initiative d'impact collectif?**
Indiquez-nous dans quelle mesure votre organisation ou votre association d'organisations est actuellement prête à adapter et à mettre en œuvre de nouvelles initiatives stratégiques dans le cadre du projet Bâtir l'avenir des jeunes. Cette information est essentielle pour nous aider à déterminer dans quelle phase du projet votre communauté devrait s'impliquer.
 - b. **À quel point est-il urgent de faire des changements dans le contexte de votre communauté afin de répondre aux problèmes découlant de la sous-représentation des jeunes?**
Démontrez que vous comprenez bien l'urgence d'apporter des changements au contexte de votre communauté afin d'améliorer les conditions des jeunes sous-représentés dans votre communauté.
 - c. **Démontrez que vous possédez l'expérience, la capacité et/ou les compétences nécessaires pour répondre aux critères énumérés à la première page de ce document.**
- 2) Veuillez joindre des exemples (pas plus de deux) de rapports, de demandes de propositions, de descriptions de politiques ou de projets, de processus de financement ou de données qui découlent du travail de votre organisation ou de vos organisations, ou qui démontrent votre degré de préparation pour l'impact collectif.

Date limite de soumission : 22 novembre 2019. S'il vous plaît envoyer à Jane Humphries (jane@tamarackcommunity.ca)